Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 16 (1871)

Heft: 19

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

	Paie fixe.		Indemnité	Indemnités diverses,	
ÉTAT DE PAIE DE L'ÉTAT-MAJOR.	Paie proprement dite.	Indemnité d'entretien de cheval.		allocations,	Totaux.
1 chef (avec paie de 900 rixdales, porté sur l'état de paie des officrs généraux 1 colonel	4,920 3,880 3,880 3,280 29,520 2,960 20,720 1,760 12,320 1,140 10,260 4,500 600 600 500		1,440 960 960 960 8,640 720 5,040 480 4,320 — — — — —	2,400 4,000 3,000 3,000 3,000	6,760 5,240 5,240 4,640 41,760 4,080 28,560 2,880 20,160 2,020 18,180 4,500 600 500 2,400 4,000 3,000 3,000
Somme totale	100,840	15,600	29,280	15,400	161,120

Hier est arrivé à Lausanne un accident, qu'il est bon de signaler. Un fusil à répétition, muni d'une cartouche dans le transporteur, est parti en tombant du banc de tir, la crosse la première. La balle s'est fait jour à travers le bois, près de la culasse, en écrasant le bas du magasin Malheureusement un obligeant spectateur, M. Thélin, directeur du Collége, en voulant retenir l'arme dans sa chute, a eu la main gauche traversée par la balle.

00000

BIBLIOGRAPHIE.

Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine, verantwortlich redigirt von H. v. Læbell, Oberst z. D. Berlin 1871.

Sous ce titre, il vient de se fonder à Berlin un nouveau périodique militaire, d'un cahier de 6 à 8 feuilles grand in-8° par mois, avec cartes et plans. Le premier numéro, octobre 1871, que nous avons sous les yeux témoigne d'un travail de rédaction vaste et consciencieux, auquel n'échappera rien de marquant dans le monde militaire et dans ses différentes branches. Voici du reste le riche et intéressant contenu de ce premier numéro: l. L'ordre de la croix de fer, par le lieutenant-général v. Troschke. II. Participation de la 2° division d'artillerie à pied du régiment d'artillerie de campagne Ostpreussen n° 1, à la campagne de 1870-1, par le lieutenant-colonel Gregorovius. III. La guerre franco-allemande et le droit des gens, par le Dr Dahn. IV. Les marines française et allemande dans la guerre de 1870-1. V. Le camp d'exercice danois de Hald en Jutland. VI. La batterie des gardes-mobiles Dupuich de l'armée française du Nord. VII. Vues d'anciens officiers de l'empire français sur l'honneur et le devoir militaires.

VIII. La formation de l'infanterie dans les trois Etats scandinaves. IX. Revue de la littérature militaire. — Cinq planches fort bien exécutées accompagnent ce cahier.

L'esercito italiano nello stato di pace, per Carlo Ballatore, capitano nel 68º reggimento fanteria. Piacenza. Libreria Tagliaferri, 1 broch. in-8.

La question si pleine d'actualité de la constitution organique des armées et la comparaison entre les armées permanentes et celles des milices sont examinées, dans cette brochure, d'un point de vue élevé et basé sur de justes aperçus historiques. L'auteur, déjà favorablement connu dans la littérature, se fait de nouveau lire avec un véritabe intérêt. Il présente des considérations pleines de vérité sur la nécessité des armées et sur le rôle immense et fécond qu'une bonne éducation militaire peut avoir dans la formation d'un bon esprit national.

L'invasion dans l'Est. Le général Cremer, ses opérations militaires en 1870-1, par un officier d'état-major. Paris. Lachaud, éditeur, 1871. Broch., in-18. Prix, 2 francs.

Voici encore une de ces mille publications de circonstances personnelles provoquées en France par la dernière guerre et par les récriminations qui s'en suivent. Elle vient d'un acteur et témoin oculaire (colonel Poullet, dit-on). A ce titre, elle a de la valeur dans le grand procès en cours. Elle l'a surtout pour nous, Suisses, qui avons vu de près le dénouement des opérations rapportées par l'auteur. Ce dénouement est résumé comme suit dans le sommaire de ladite brochure :

« Constitution nouvelle de la division Cremer. — Entrée de Cremer à Dijon le 31 décembre. — Le commandant Camps fait exécuter les premiers tra-vaux de défense. — Changements à apporter dans le recrutement de la cavalerie. Type de l'officier de cavalerie Faits d'armes du lieutenant Duplessis. — Cremer demande à Bourbaki de rester sur la rive droite de la Saône et d'enlever Chaumont et le pont de Château-Villains. Avantages et inconvénients de ce plan. — Refus de Bourbaki. — La division Cremer, destinée à former l'extrême aile gauche, marche sur Vesoul et Lure. — Ordre de mouvement donné à Lure. — Combats d'Etobon-Chènebier, 15, 16 et 17 janvier. — La division Cremer est la seule qui enlève les positions ennemies devant Belfort (Rapport de Bourbaki). — Elle est chargée de couvrir la retraite de la réserve d'artillerie du 18e corps. Retraite sur Besançon. — Dispositions prises par le général. — Combats de Villers-la-Ville (20 janvier). — Combats de Dannemarie (23 janvier). — Précision du tir de l'artillerie prussienne. — Retraite de Besançon sur Pontarlier. — Cremer prend le commandement de trois divisions. — Conséquences de l'occupation de Salins par les Prussiens. — A Pontarlier, le général Clinchant donne à Cremer le commandement de trois régiments de cavalerie, avec mission d'occuper le col des Planches, Morez, Saint-Laurent. — La division Cremer est coupée en deux. — La Ire brigade (Milliot) s'établit à Foncine-le-Haut; elle trouve le col des Planches et Foncine-le-Bas occupée par les Prussiens. — La IIe brigade (Poullet) s'établit à Frasnes. — Effet désastreux de la dénonciation de l'armistice sur l'armée de l'Est. — Combat de Frasnes (29 janvier). — Le colonel Poullet se retire par Bonnevaux sur Mouthe et Chaux-Neuve. -Réunion de la division Cremer sous les ordres du colonel Poullet. — L'armée de l'Est passe en Suisse. - Faux renseignements sur la position du génénéral Cremer. — Itinéraire envoyé par le lieutenant-colonel Collavet pour aller de Chaux-Neuve aux Rousses par le bois d'Amont. — Instructions du colonel Poullet aux chefs de corps. Itinéraire fixé. — Une partie de la division passe en Suisse. — Retraite du colonel Poullet sur Morez. Il y retrouve le général Cremer. — Retraite sur Gex et Bourg. — Cremer reçoit la mission de former à Chambéry le 24° corps et de défendre la ligne du Rhône depuis son entrée en France jusqu'au pont de Lagnieu. »

Ce simple résumé donne une idée du sentiment dominant de la brochure. Malgré tout, le corps Cremer ne se justifiera guère d'avoir si aisément abdiqué son important rôle d'avant-garde en cédant, après une petite escarmouche seulement, le col des Planches et de Foncine-le-Bas aux Prussiens, ce qui rejeta en Suisse le gros de la colonne française alors en marche de Pontarlier à St-Laurent par Mouthe.